

# Une application mobile pour les autoentrepreneurs réalisée en mode agile

Chargée de mettre en œuvre l'engagement gouvernemental d'une application mobile dédiée aux autoentrepreneurs, l'Acoss s'est appuyée sur l'apport technologique et méthodologique d'Atos. Grâce à une approche agile sur mesure, l'Acoss a su relever le triple défi de l'innovation technologique, des exigences des utilisateurs et des attentes politiques.



“L'expérience et l'engagement d'Atos nous ont permis de réaliser ce projet innovant dans des délais très courts tout en conservant une ambiance de travail agréable.”

## Christian Cardinale

Pôle Cœur de métier, DSI AcoSS

### Le contexte

#### Un engagement gouvernemental

Le 5 septembre 2017, le Premier ministre présente le programme du gouvernement en faveur des travailleurs indépendants. Parmi les mesures annoncées figure la création d'une application mobile destinée aux autoentrepreneurs qui doit entrer en service au cours du premier trimestre 2018. Son développement est logiquement confié à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (AcoSS), qui assure le recouvrement des cotisations des indépendants.

### Le challenge

#### Des débuts digitaux sous pression

Pour l'AcoSS, l'engagement du gouvernement constitue un triple défi. Premièrement, l'établissement n'a encore jamais développé d'application mobile, et va donc devoir très rapidement s'approprier cet environnement technologique et procédural spécifique. Ensuite, la cible des autoentrepreneurs est une population plutôt jeune et rompue au digital, donc très exigeante en termes d'expérience utilisateur. Enfin, l'annonce du Premier ministre impose des délais extrêmement serrés qui seront, en outre, surveillés au plus haut niveau. C'est donc sous une forte pression que l'AcoSS doit accomplir ses premiers pas digitaux, mais cette pression, loin de la subir, l'équipe projet va en faire un atout. Se servant de ce contexte comme d'un catalyseur, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre se rapprochent étroitement afin d'aborder de front ce chantier dont elles savent qu'une des clés sera une mobilisation sans faille.

### À propos de l'ACOSS

L'AcoSS est la caisse nationale du réseau des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement des cotisations sociales, de contrôle et de contentieux. À l'origine, au service du seul régime général de la Sécurité sociale, elle s'est vue confier le recouvrement pour un nombre croissant d'institutions et d'organismes. Ces partenaires attributaires sont aujourd'hui près de 900. Dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, l'AcoSS a pour tutelle le Ministre de l'Action et des Comptes publics, et la Ministre des Solidarités et de la Santé.

### La solution

#### L'agilité dans le pragmatisme

Fonctionnellement, la feuille de route définie par l'exécutif est succincte mais claire : la future application doit permettre aux autoentrepreneurs de « déclarer leurs revenus de manière simple et rapide, et de payer leurs cotisations en quelques clics. » Sollicité dans le cadre de sa prestation globale d'assistance technique auprès de l'AcoSS, Atos réalise sur cette base une « Preuve de concept » (POC) afin d'étayer sa candidature. L'initiative convainc l'AcoSS de l'engagement et du savoir-faire d'Atos, et surtout initie un mode de fonctionnement partenarial et pragmatique qui va s'avérer payant. Sur proposition d'Atos, se met en place une démarche itérative inspirée des méthodes agiles. Impliquant tous les acteurs sur l'ensemble du cycle de vie applicatif, cette approche sur mesure permet de relever de front les multiples défis de ce projet innovant : conception orientée utilisateurs, architecture et développement applicatif par Atos, montée en compétences de l'AcoSS sur des outils comme Axway, pour la gestion des interfaces avec les systèmes back-office, et Appaloosa, pour la publication sur les stores mobiles, réalisation des tests... Ainsi, les travaux, débutés en janvier, peuvent avancer au plus vite sans pour autant transiger sur les coûts ni la qualité.

### Les résultats

#### Un succès auprès des utilisateurs

Le 9 avril, l'application (gratuite) AutoEntrepreneur URSSAF est lancée simultanément sur AppStore et PlayStore. En quelques semaines, sans grande promotion, elle totalise plus de 50 000 téléchargements. Les retours sont généralement positifs et les quelques anomalies constatées sont corrigées à l'occasion d'un lot correctif publié en août. Tandis que d'autres lots sont prévus pour élargir les fonctionnalités de l'application, la méthode d'inspiration agile mise en œuvre avec succès va être reconduite par l'AcoSS et Atos pour remplir un autre des engagements du programme gouvernemental, la refonte du site [lautoentrepreneur.fr](http://lautoentrepreneur.fr).